INSTRUCTIONS D'INSTALLATION SUR LE BOIS FRANC D'INGÉNIERIE DENSIFIÉ COMMERCIAL

10 mm (3/8 po) | 11 mm (7/16 po) | 13 mm (1/2 po) | 14 mm (9/16 po)

POUR LES APPLICATIONS FIXÉES MÉCANIQUEMENT OU À L'AIDE D'AGRAFES, COLLÉES ET FLOTTANTES.

MERCI D'AVOIR CHOISI UN REVÊTEMENT DE SOL AHF CONTRACT[MD]

Correctement posé et maintenu, votre nouveau revêtement de sol sera facile à entretenir et conservera sa beauté pendant des années. Si vous avez des questions ou des commentaires, visitez AHFProducts.com ou composez le 1 866-243-2726.

Ces directives sont basées sur les normes de l'industrie et les meilleures pratiques. Le non-respect de ces instructions d'installation peut entraîner des dommages au revêtement de sol et annuler la garantie du revêtement de sol.

Pour obtenir des renseignements complets sur la garantie, des renseignements techniques ou sur l'installation, une fiche de données de sécurité ou des questions d'ordre général, composez le 1 866-243-2726 ou visitez le site AHFProducts.com.

- **Adhésif recommandé :** ProConnect[MC] Plus Bruce[MD], Equalizer Pro[MC] Bruce, Summit Select[MC] Bruce
- **Dissolvant d'adhésif recommandé :** Essence minérale à faible odeur
- **Nettoyant recommandé :** Nettoyant pour revêtements de sol en bois franc et stratifiés Bruce
- **Sous-couche recommandée :** (système d'installation flottant uniquement) : Sous-couche de qualité supérieure
- **Colle à bois recommandée** (installation flottante et collage des joints) : Adhésif EverSeal[MC] Bruce

Remarque : Ne pas agrafer les produits de noix de pécan, d'érable ou de hickory au fini traditionnel. Toutes les espèces de produits texturés (tels que les produits grattés, brossés et rustiques/vieillis) peuvent être agrafées avec des agrafes de calibre 20 (longueur minimale de 25,4 mm (1 po) pour le bois franc d'ingénierie de 10 mm (3/8 po) à 13 mm (1/2 po), pour le bois franc de 14 mm (9/16 po), utilisez des attaches de 1-1/4 po. Les produits grattés à la main en bouleau, hickory, érable et pécan peuvent être agrafés à l'aide des machines de fixation recommandées.

Pour les produits plus larges que 12,7 cm (5 po) :
En plus de l'utilisation de fixations mécaniques, des applications de colle supplémentaire doivent être utilisées. La colle doit être un adhésif de construction à l'uréthane de catégorie supérieure appliquée en S au dos de chaque planche. Puis suivez le motif de fixation recommandé.

I. INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL

Responsabilité du propriétaire/installateur

Les beaux revêtements de sol en bois franc sont des produits naturels et sont donc imparfaits. Nos planchers de bois franc sont fabriqués conformément aux normes reconnues de l'industrie. Pour un plancher de bois franc aux performances optimales, lisez attentivement et suivez les instructions d'installation suivantes.

- Ces revêtements de sol en bois franc sont fabriqués conformément aux normes établies dans l'industrie, autorisant une tolérance aux défauts qui ne doit pas dépasser 5 %. Il peut s'agir d'un défaut de fabrication ou d'un défaut naturel. Lors de la commande du revêtement de sol, vous devez ajouter 5 % à la surface réelle nécessaire pour tenir compte des coupes et des défauts (10 % pour la pose en diagonale).
- Le propriétaire/installateur a la responsabilité d'exécuter l'inspection finale relative à la catégorie, à la fabrication et à la finition effectuée à l'usine. Une inspection de tout le revêtement de sol devrait être exécutée avant la pose. Le revêtement de sol doit également être soigneusement examiné pour la couleur, la finition et la qualité avant de l'installer.
- Le poseur doit effectuer la sélection de façon raisonnable et rejeter ou couper les morceaux de planche qui ont des défauts, quelle qu'en soit la cause. Si le poseur doute de la classe, de la fabrication ou de la finition d'une section de planche, il ne devrait pas l'utiliser. Si le produit n'est pas acceptable, ne le posez pas et contactez immédiatement le vendeur.
- Avant de poser tout revêtement de sol en bois franc, le propriétaire/poseur doit s'assurer que le site du chantier et les sous-planchers visés par la pose sont conformes à toutes les normes applicables ou les dépassent. Les recommandations pour les industries de la construction et des matériaux doivent être observées. Selon ces recommandations, la construction et le plancher brut doivent être propres, secs, structurellement sains et plats. Le fabricant n'assume aucune responsabilité quant aux défauts de la pose liés à des défaillances environnementales du plancher brut et des supports ou du lieu de travail.
- Les retouches effectuées à l'aide de teinture, de bouche-pores ou de bâton de mastic et autres produits appropriés pour corriger les aspérités des planchers bruts font partie des procédures de pose normales.

AVERTISSEMENT ADRESSÉ AUX POSEURS

⚠ MISE EN GARDE : POUSSIÈRE DE BOIS

Le fait de scier, poncer et usiner les produits de bois peut produire de la poussière. La poussière de bois en suspension dans l'air peut provoquer une irritation des voies respiratoires, des yeux et de la peau. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classifié la poussière de bois en tant qu'agent cancérigène nasal chez les humains.

Précautions : Les outils électriques utilisés devraient être munis d'un collecteur de poussière. En cas de niveaux de poussière élevés, utilisez le masque antipoussières homologué par le NIOSH. Évitez tout contact de la poussière avec les yeux et la peau.

Premiers soins en cas d'irritation : En cas d'irritation, rincez la peau ou les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.

Pour toute question technique ou concernant la pose, ou pour demander une fiche de données de sécurité, prière de composer le 1 866 243 2726 ou visitez hardwoodexpert.ahfproducts.com (site Web technique).

IMPORTANT AVIS MÉDICAL À L'ATTENTION DES RÉSIDENTS DU MINNESOTA UNIQUEMENT :

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉMETTENT DU FORMALDÉHYDE. DES PROBLÈMES D'IRRITATION DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE, AINSI QUE DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSÉES ET TOUTE UNE VARIÉTÉ DE SYMPTÔMES ASTHMATIQUES, Y COMPRIS DES ESSOUFLEMENTS, ONT ÉTÉ SIGNALÉS APRÈS UNE EXPOSITION AU FORMALDÉHYDE. LES PERSONNES ÂGÉES ET LES JEUNES ENFANTS, AINSI QUE TOUS CEUX QUI ONT DES PROBLÈMES D'ASTHME, D'ALLERGIES OU PULMONAIRES POURRAIENT ÊTRE EXPOSÉS À PLUS DE RISQUES. LA RECHERCHE SE POURSUIT SUR LES EFFETS POSSIBLES À LONG TERME D'UNE EXPOSITION AU FORMALDÉHYDE.

UNE VENTILATION INSUFFISANTE PEUT ENTRAÎNER UNE ACCUMULATION DE FORMALDÉHYDE ET AUTRES CONTAMINANTS DANS L'AIR INTÉRIEUR. DES TEMPÉRATURES ET UN TAUX D'HUMIDITÉ INTÉRIEURES ÉLEVÉ AUGMENTENT LES NIVEAUX DE FORMALDÉHYDE. SI LA RÉSIDENCE EST SITUÉE DANS UNE RÉGION OÙ LES TEMPÉRATURES ESTIVALES SONT EXTRÊMES, UN SYSTÈME DE CLIMATISATION PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR LES RÉGULER. D'AUTRES MOYENS DE CONTRÔLE MÉCANIQUES PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR RÉDUIRE LES NIVEAUX DE FORMALDÉHYDE ET AUTRES CONTAMINANTS DE L'AIR INTÉRIEUR.

POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES AUX EFFETS DU FORMALDÉHYDE SUR LA SANTÉ, CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN OU LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

II. PRÉPARATION

Entreposage et manipulation

Manipulez et déchargez le produit avec précaution. Entreposez-le dans un endroit sec en assurant une hauteur libre de 10 cm (4 po) au moins sous les cartons entreposés sur les planchers en béton « au niveau » du sol. Le revêtement de sol ne doit pas être livré tant que l'édifice n'a pas été fermé par la mise en place des portes et des fenêtres, et que la pose du ciment, du plâtre et autres travaux favorisant l'humidité ne sont pas terminés et complètement secs.

Même s'il n'est pas nécessaire d'acclimater le revêtement de sol d'ingénierie, il est préférable de l'entreposer dans un milieu dont les conditions ambiantes sont comparables à celles de la pièce où il sera utilisé. Consultez l'étiquette de l'adhésif pour les restrictions d'entreposage.

Conditions du chantier

- L'édifice devrait être fermé avec toutes les portes extérieures et les fenêtres en place. La pose du ciment, du plâtre et autres travaux favorisant l'humidité doivent être terminés et complètement secs. Le revêtement mural doit être posé et les travaux de peinture terminés, sauf la dernière couche sur les plinthes. Autant que possible, différez la pose des plinthes jusqu'à ce que la pose du revêtement de sol soit complètement terminée. Les sous-sols et les vides sanitaires doivent être secs et bien aérés.
- Le terrassement extérieur doit être terminé et drainé en surface au moyen d'un dénivellement minimum de 7,6 cm sur 3,05 m (3 po sur 10 pi) pour diriger l'écoulement de l'eau à l'écart du bâtiment. Toutes les gouttières et descentes d'eau doivent être en place.
- Le revêtement de sol en bois franc d'ingénierie peut être posé au niveau, au-dessus ou au-dessous du niveau du sol. Il ne doit pas être installé dans les salles de bain complétè.
- Les vides sanitaires doivent se trouver à un minimum de 46 cm (18 po) entre le sol et le dessous des solives. Il est indispensable d'utiliser un pare-vapeur consistant en un tapis de sol en une pellicule de polyéthylène noire de 6 à 20 mils dont les joints se chevauchent sur 15 cm (6 po) et sont fixés au moyen de ruban adhésif résistant à l'humidité. Le pourtour du vide sanitaire doit être pourvu d'un périmètre de ventilation équivalent à 1,5 % de la surface au minimum. Les évents doivent être correctement placés de façon à assurer une ventilation transversale (Figure 1).

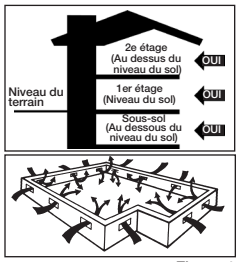

Figure 1

- Selon les besoins, les codes locaux ont préséance.
- La pièce visée par la pose doit être maintenue à une température de 16 à 27 °C (60 à 80 °F) et à un taux d'humidité de 30 à 50 % pendant une période de 14 jours avant la pose, pendant la pose et jusqu'à ce qu'elle soit occupée.

AVERTISSEMENT : CONCERNANT LES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES EXIXTANTS DÉJÀ EN PLACE ET ADHÉSIFS À BASE D'ASPHALTE. NE PAS PONCER, BALAYER À SEC, GRATTER À SEC, PERCER, SCIER, DÉCAPER NI DÉCHIQUETER OU PULVÉRISER MÉCANIQUEMENT LES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES EXISTANTS, LES ENDOS DE TAPIS, LES THIBAUDES, LE BITUME ASPHALTIQUE « FLUIDIFIÉ » OU AUTRES ADHÉSIFS.

Ces produits **déjà en place** peuvent contenir **des fibres d'amiante** et/ou **de la silice cristalline**. Évitez de produire de la poussière. L'inhalation d'une telle poussière présente un risque de cancer ou de lésion des voies respiratoires. L'usage du tabac combiné à une exposition aux fibres d'amiante augmente considérablement le risque de maladie grave.

À moins d'être certain que le produit ne contient pas d'amiante, vous devez présumer qu'il en contient. La législation pourrait exiger de soumettre les matériaux à des essais pour en déterminer la teneur en amiante et prescrire des méthodes pour enlever et éliminer ces produits.

Pour consulter les instructions de dépose de revêtements de sol souple, consultez l'édition courante de la brochure du Resilient Floor Covering Institute, intitulée Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings (Méthodes recommandées pour la dépose des revêtements de sol souples). Vous pouvez également communiquer avec votre détaillant ou avec AHF Products en composant le 1 800 233-3823.

Les revêtements de sol et adhésifs AHF Products ne contiennent PAS d'amiante.

Conditions du plancher brut

- PROPRE – Le plancher brut doit être exempt de cire, de peinture, d'huile, de mastic, d'adhésif et autres résidus.
- PLAT/NIVEAU – Le plancher brut doit avoir une tolérance de 5 mm sur 3 m (3/16 po sur 10 pi) et/ou de 3 mm sur 2 m (1/8 po sur 6 pi). Poncez les bosses et les joints. Si le revêtement de sol doit être collé, comblez les manques avec un composé auto-nivelant à base de ciment contenant du latex d'une résistance à la compression d'au moins 20 000 kPa (3 000 PSI). Suivez le mode d'emploi du produit de lissage fourni par le fabricant du produit, assurez-vous que l'enduit de nivellement est complètement SEC avance de commencer l'installation. En fixant mécaniquement le revêtement de sol, aplanissez les manques avec un maximum de 6 couches de feutre d'entrepreneur n° 15, panneau de sous-couche ou de cales (et non du produit de lissage). Les matériaux de lissage doivent fournir un sous-plancher structurellement sain qui n'altèrera pas la forces des agrafes.
- SEC – Vérifiez et corroborez le taux d'humidité du plancher brut en effectuant le test d'humidité approprié. Les planchers bruts en béton doivent être au minimum secs depuis 30 jours avant que les tests ne débutent.
- STRUCTURELLEMENT SAIN - Toutes les zones qui sont lâches ou qui grincent doivent être clouées ou vissées. Les panneaux de bois doivent présenter une régularité de fixation adéquate, collés/vissés ou cloués tel qu'exigé par le système, en utilisant une régularité de clouage acceptable. Généralement, le clouage est effectué tous les 15 cm (6 po) le long des murs porteurs et tous les 31 cm (12 po) le long des supports intermédiaires. Au besoin, aplanissez les bords gonflés. Remplacez toute section endommagée par l'eau, gonflée ou décollée du plancher brut ou de la sous-couche.

Évitez les planchers bruts qui démontrent un jeu excessif dans le sens vertical. Le rendement optimal des produits de revêtement de sol est obtenu lorsque le plancher brut ne démontre aucun jeu, tant à l'horizontale qu'à la verticale. Si le plancher brut démontre un jeu trop important dans le sens vertical (fléchissement) avant la pose du revêtement de sol, il est probable que ce phénomène se maintiendra après la pose.

Plancher bruts pourvus d'un système de chauffage par rayonnement
Remarque : Vous devez toujours vous assurer que le produit sélectionné est recommandé pour ce type d'application. Le système doit être en bon état de marche et chauffer pendant 7 jours au moins avant le début de la pose.

- Utilisez un moyen de régulation progressive, par exemple un thermostat extérieur, pour changer progressivement la température du sol.
- Coupez le chauffage et laissez refroidir le plancher brut à la température ambiante pendant 3 à 4 heures avant de commencer la pose.
- AVANT de commencer la pose, assurez-vous que le système de chauffage est conçu et réglé pour un plancher en bois et que le circuit ne comprend pas d'autres types de revêtements de sol. La non-observation de cette instruction pourrait causer des dommages et des rétrécissements en raison de la chaleur excessive. Remarque : En cas de pose avec agrafes, consultez les consignes de sécurité du fabricant du système de chauffage par rayonnement. Veillez à ne pas agrafer à travers des conduites ou des treillis radiants.
- Après la pose, mettez immédiatement le système de chauffage par rayonnement en marche. La température de la surface finie ne doit jamais dépasser 29 °C (85 °F) pendant toute la durée de vie du revêtement de sol.
- Généralement, les systèmes de chauffage par rayonnement génèrent une chaleur sèche qui peut abaisser le taux d'humidité ambiante. Il pourrait se révéler nécessaire d'utiliser un humidificateur pour maintenir le taux d'humidité recommandé (30 à 50 %) et empêcher que le plancher de bois ne s'endommage.
- Le revêtement de sol posé sur un système de chauffage par rayonnement doit être collé aux extrémités afin de réduire le rétrécissement longitudinal. Appliquez un cordon de colle à bois recommandée sur le côté à rainure avant d'y insérer la languette. Essuyez immédiatement l'excès d'adhésif.

Outils et accessoires requis (toutes les méthodes d'installation)

- Balai
- Ruban à mesurer
- Marteau
- Cordeau traceur et craie
- Scie à main ou scie de jambage
- Nettoyant pour revêtement de sol en bois franc recommandé
- Scie électrique
- Protection oculaire
- Colle à bois recommandée
- Humidimètre (pour bois, béton ou les deux)
- Moulures de transition et plinthes
- Masque antipoussières homologué NIOSH

(Suppléments pour les revêtements de sol collés)
- Adhésif et dissolvant d'adhésif recommandés
- Truelle recommandée
- Ruban de peintre surfaces délicates Scotch[MD] 2080
- Colle à bois recommandée pour les revêtement de sol dépassants 9,5 cm (3 1/4 po) de largeur

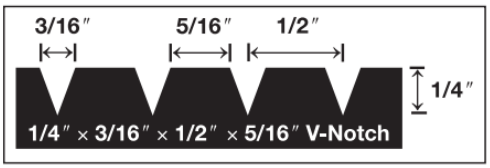

Figure 2

(Suppléments pour les revêtements de sol fixés mécaniquement/agrafés)
- Agrafeuse à plancher en bois franc pour le bois d'ingénierie*
- Agrafes/attaches de 1 po (minimum) pour les produits de 3/8 po à 1/2 po, pour les produits de 9/16 po, attache de 1-1/4 po
- Attaches de calibre 20
- Compresseur et tuyau
- Bloc de frappe en vinyle/plastique
- Régulateur en ligne
- Colle à bois recommandée pour les revêtement de sol dépassants 9,5 cm (3 1/4 po) de largeur

*Le fabricant de revêtements de sol ne recommande ni n'approuve aucune marque ou type d'attache mécanique spécifique.

(Suppléments pour les revêtements de sol flottants)
- Sous-couche de qualité supérieure pour planchers flottants en bois franc
- Barre de tirage
- Bloc de frappe
- Colle à bois recommandée

III. EXIGENCES RELATIVES AUX PLANCHERS BRUTS ET AUX SOUS-COUCHES

Surfaces de planchers bruts/sous-couches recommandées
(revêtements de sol collés ou flottants uniquement)
- Béton
- Carreaux de céramique, granito, ardoise et marbre
- Liège insonorisant

(Toutes les méthodes de pose)
- Planchers bruts en bois
- Panneaux de structure en bois et sous-couche
- Planchers en bois existants collés sur toute la surface
- Feuille de vinyle non coussinée, carreaux souples, revêtement de sol en liège et linoléum collés sur toute la surface

Béton
(Revêtements de sol collés ou flottants uniquement)
Le revêtement de sol peut être collé directement sur le béton et sa résistance à la compression doit être de 20 000 kPa (3 000 PSI) minimum. Il ne doit pas être posé sur du mastic pour béton ou sur du béton peint. Le cas échéant, le scellant ou la peinture doit être enlevé par dépolissage ou ponçage. Il ne doit pas être posé sur du béton lisse, grossièrement arasé ou poli. Bouchardez la surface au besoin en la ponçant ou en la dépolissant. Utilisez un masque antipoussières approprié homologué par le NIOSH. Les planchers flottants peuvent être posés sur n'importe quelle surface en béton structurellement saine.

Essais d'humidité du béton
Un essai visant à déterminer la teneur en humidité doit être effectué sur tous les planchers bruts en béton et les résultats doivent être corroborés. Les vérifications à l'œil nu pourraient ne pas se révéler fiables. Effectuez les essais à plusieurs endroits, tout particulièrement près des murs extérieurs ou sur lesquels de l'équipement de plomberie est installé. Voici quelques-unes des méthodes d'essai acceptables :
- **Humidimètre Tramex pour béton (Figure 3) :** la valeur relative à l'humidité ne devrait pas dépasser 4,5 sur la graduation supérieure. (La Figure 3 montre une valeur inacceptable de plus de 4,5.) Les humidimètres à béton donnent des résultats de lecture qualitative et non quantitative. Ces résultats sont un moyen rapide de déterminer si des tests supplémentaires sont nécessaires.

Figure 3

Remarque : Les essais suivants sont requis dans les bâtiments résidentiels/commerciaux. L'un ou les deux essais sont acceptables. Si les deux tests sont effectués, les deux tests doivent être réussis.
- **Essai au chlorure de calcium (ASTM F 1869) :** Selon cet essai, le transfert maximum d'humidité ne doit pas dépasser 1,46 kg pour 100 m^2 (3 lb/1 000 pi^2) en 24 heures.
- **Pour le béton utilisant des sondes en place (ASTM F2170)**, la teneur en HR ne doit pas dépasser 75 %.

LE BÉTON « SEC », TEL QUE DÉFINI PAR CES ESSAIS, PEUT ÊTRE HUMIDE À D'AUTRES PÉRIODES DE L'ANNÉE. CES ESSAIS NE GARANTISSENT PAS UNE DALLE SÈCHE.

Systèmes retardateurs d'humidité
En cas d'humidité excessive, existante ou prévisible, utilisez un système retardateur d'humidité, l'adhésif Summit Bruce[MC], ou une feuille de vinyle bon marché pour réduire la pénétration de l'humidité.

Feuilles de vinyle : Une feuille de vinyle ou « intercalaire » (couche en vinyle doublée de feutre) doit être installée. Utilisez un adhésif de première qualité, résistant aux alcalis, ainsi qu'un applicateur pour étalement complet afin de bien faire adhérer le vinyle au plancher brut. Suivez les recommandations d'installation du fabricant de la feuille de vinyle. Un essai de collage peut être requis pour vérifier l'adhérence. Posez plusieurs sections de 1 m x 1 m (3 pi x 3 pi) et laissez reposer le vinyle pendant 72 heures. Retirez le vinyle. Si l'endos reste attaché au béton, vous pouvez commencer à poser la feuille de vinyle sur le plancher brut. Installez la feuille de vinyle et laissez sécher l'adhésif pendant 24 heures avant de commencer la pose. Dépolissez au besoin pour assurer une adhérence adéquate. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate.

Béton insonorisant
Le béton insonorisant contient généralement de grandes quantités de gypse qui peuvent empêcher l'adhésif d'adhérer correctement. Le béton insonorisant doit être enduit d'un apprêt/durcisseur de surface recommandé par le fabricant du béton. Effectuez un test du béton en grattant la surface avec l'ongle ou un objet pointu. Si le béton se réduit en poudre ou s'effrite, cela signifie qu'il n'est pas sain ni adapté pour recevoir directement le revêtement de sol et pourrait requérir l'utilisation d'un système de plancher brut flottant. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate. Le béton doit avoir une résistance à la compression de 13 790 kPa (2 000 PSI) minimum.

Céramique, granito, ardoise et marbre
(Revêtements de sol collés ou flottants uniquement)
Tous les joints remplis de coulis et les angles cassés de plus de 5 mm (3/16 po) doivent être comblés avec un composé de nivelage et de sous-couche à base de ciment. La surface doit être nettoyée et abrasée afin d'assurer une surface d'adhésion adéquate à l'adhésif.

Les carreaux décollés doivent être recollés au plancher brut ou comblés tel qu'expliqué ci-dessus. Retirez tous les scellants et les traitements de surface doivent être enlevés Vérifiez toujours que l'adhérence est adéquate.

Sous-couche en liège insonorisant
(Revêtements de sol collés ou flottants uniquement)
Le revêtement de sol doit être collé ou simplement posé directement sur du liège insonorisant collé en permanence sur toute la surface. Le liège devrait avoir une densité minimum de 11,4 lb/pi^3. En général, vous devriez utiliser un liège pur combiné à un agent liant à base de polyuréthane ou de résine. Posez le liège conformément aux recommandations du fabricant. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate. Si vous posez un plancher flottant sur du liège, n'utilisez PAS de sous-couche en mousse.

Planchers bruts et sous-couches en bois
(Toutes les méthodes de pose)
Information d'ordre général : La teneur en humidité des matériaux de plancher brut ne doit pas dépasser 12 %. À l'aide d'un humidimètre fiable et conçu pour le bois, mesurez la teneur en humidité du plancher brut et du revêtement de sol en bois. Le plancher brut en bois doit être vérifié à différents endroits tout au long de

l'installation; environ 20 lectures ou plus doivent être prises et documentées. La différence entre la teneur en humidité du plancher brut en bois et du revêtement de sol en bois ne doit pas dépasser 3 %. Si vous effectuez la pose parallèlement aux solives de plancher, vous devrez peut-être raffermir le plancher brut en installant une sous-couche additionnelle approuvée de 9,5 mm (3/8 po) minimum. Les normes applicables et les recommandations des industries de la construction et des matériaux doivent être respectées, voire dépassées.

Remarque : En tant que fabricants de revêtement de sol, nous ne pouvons pas évaluer tous les systèmes d'ingénierie. Il incombe au constructeur, à l'ingénieur, à l'architecte ou au consommateur, soit à la personne la plus apte à prévoir les résultats en se basant sur les conditions et la performance du site, d'établir les espacements et les portées. L'information d'ordre général fournie ci-après décrit les systèmes de solives/planchers bruts qui ne sont pas en bois d'ingénierie. Les systèmes de revêtement de sol en bois d'ingénierie autorisent un plus grand espacement des solives et l'utilisation de matériaux de plancher brut plus minces. Lorsqu'un espacement plus large des solives de 48,8 cm (19,2 po) ou plus est utilisé, au moins l'une des options suivantes doit être utilisée :

Option 1
Lorsqu'un espacement plus large des solives de 48,8 cm (19,2 po) ou plus est utilisé, un matériau de plancher brut en contreplaqué supplémentaire doit être ajouté pour réduire le mouvement et la déflexion.

Option 2
En plus de l'utilisation de fixations mécaniques, des applications de colle supplémentaire doivent être utilisées. La colle doit être un adhésif de construction à l'uréthane de catégorie supérieure appliquée en S au dos de chaque planche. Puis suivez le motif de fixation recommandé.

Option 3
Avec un espacement plus large de 48,8 cm (19,2 po), appliquez un cordon de EverSeal Bruce[MD] (ou un produit similaire) au fond de la rainure d'extrémité et latérale. Cela sécurisera la languette et la rainure ensemble, éliminant ainsi les mouvements susceptibles de causer au bruit. Suivez ensuite le schéma de fixation recommandé avec une agrafe ou un tasseau.

Remarque : Suivre l'une de ces options vise également à réduire le bruit associé à une installation fixée mécaniquement.

Planchers bruts en panneaux structurels en bois et sous-couche
(Toutes les méthodes de pose)
Les panneaux structurels/sous-couches doivent être posés côté du joint vers le bas. Lorsque vous utilisez un plancher brut, laissez un espace de 3 mm˝(1/8 po) entre chaque panneau en prévision de la dilatation. Si l'espacement n'est pas adéquat, coupez à l'aide d'une scie circulaire, mais n'enlevez pas l'espace de dilatation des panneaux à rainure et languette.

- **Contreplaqué :** Doit être de catégorie CDX (exposition 1) au minimum et conforme à la norme de performance américaine US Voluntary Product Standard PS1 ou canadienne CAN/CSA 0325-0-92. L'épaisseur recommandée est de19 mm (3/4 po) pour un plancher brut [minimum 16 mm (5/8 po)] ou de 9,5 cm (3/8 po) pour une sous-couche.
- **Panneaux à copeaux orientés** (OSB) : Conformité à la norme américaine US Voluntary Product Standard PS2 ou canadienne CAN/CSA 0325-0-92 relatives aux voliges. Vérifiez les codes figurant sur le dessous du panneau. S'ils sont utilisés comme plancher brut, les panneaux doivent être à languette et à rainure et posés le côté du joint vers le bas. Leur épaisseur minimum doit être de 18 mm (23/32 po) s'ils sont utilisés comme plancher brut et de 9,5 mm (3/8 po) s'ils sont utilisés comme sous-couche.
- **Panneaux agglomérés ou de grandes particules** : Conformité à la norme américaine US Voluntary Product Standard PS2 ou canadienne CAN/CSA 0325-0-92. Doit être de 19 mm (3/4 po) s'ils sont utilisés comme plancher brut et de 9,5 mm (3/8 po) s'ils sont utilisés comme sous-couche.
- **Panneaux de particules** : Doivent être d'une densité minimum de 40 lb, d'une épaisseur de 19 mm (3/4 po) et porter la marque « catégorie sous-couche ».

Planchers bruts en bois franc
(Toutes les méthodes de pose)
- Épaisseur minimum de 19 mm (¾ po) et largeur maximum de 15 cm (6 po), pose selon un angle de 45 degrés par rapport aux solives de plancher.
- Le plancher brut doit être du bois résineux compact du groupe 1 (pin, mélèze, Douglas taxifolié, etc.), n° 2 commun, séché au séchoir avec toutes les extrémités des planches en appui sur les solives.
- Pour les revêtements de sol collés, ajoutez une sous-couche approuvée de 9,5 mm (3/8 po).

Revêtements de sol en bois existants
(Toutes les méthodes de pose)
- Les revêtements de sol en bois d'ingénierie existants doivent être bien collés/fixés. Lorsque vous collez sur du revêtement de sol existant de quelque épaisseur que ce soit, le matériau de finition doit être abrasé ou enlevé pour favoriser l'adhésion adéquate de l'adhésif. Lorsque le plancher doit être fixé mécaniquement, le plancher de bois d'ingénierie existant doit avoir une épaisseur minimale de 9,5 mm (3/8 po) installé sur une sous-couche de bois / composite de bois approuvée correctement fixée. Lors de l'installation sur un plancher d'ingénierie collé au béton, l'épaisseur minimale de ce plancher doit être de 13 mm (1/2 po) pour tenir compte de la longueur de l'agrafe.
- Les revêtements de sol en bois massif existants de plus de 15 mm (6 po) d'épaisseur doivent être recouverts d'une sous-couche approuvée de 9,5 mm (3/8 po) et fixés selon les besoins. Ne les posez pas sur un revêtement de sol en bois massif directement fixé au béton.

Revêtements de sol en vinyle, carreaux souples, liège et linoléum
(Toutes les méthodes d'installation, voir les notes ci-dessous)
(Revêtements de sol collés)
- Assurez-vous que les matériaux de revêtement de sol adhèrent correctement au plancher brut/sous-couche grâce à une application d'adhésif sur toute la surface, qu'ils ne forment pas plus de deux couches et qu'ils ne dépassent pas 5 mm (3/16 po).
- Avec les planchers bruts en composite bois/bois approuvés, si le vinyle ou les carreaux sont décollés, cassés ou en mauvais état, appliquez une sous-couche de 9,5 mm (3/8 po) approuvée directement sur le matériau de revêtement de sol.
- Nettoyez le matériau de revêtement de sol au besoin pour obtenir une adhésion adéquate. En cas de produit d'entretien ou de lustre sur le revêtement de sol, enlevez le lustre avec un tampon pour plancher et un décapant disponible dans le commerce, puis rincez abondamment. Laissez sécher complètement. (Remarque : Ne poncez pas les produits souples. Ils pourraient contenir des fibres d'amiante éventuellement dangereuses.)
- Les planchers en liège doivent être débarrassés de tous enduits et produits de traitement de surface avant la pose. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate.

(Plancher fixé mécaniquement/agrafé)
- N'installez pas sur des planchers dépassant une couche, car l'épaisseur des revêtements de sol empêchera une adhérence mécanique adéquate.
- Assurez-vous que les matériaux du plancher brut répondent aux exigences minimales.
  (Voir les sections précédentes).
- Certains produits de carrelage peuvent être trop cassants pour la pénétration d'agrafes. Testez toujours une zone pour la rupture avant de continuer.

IV. POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

Conseils de pose d'ordre général
Remarque : Lors de l'installation d'un plancher de bois d'ingénierie NON FINI, prévoyez un minimum de 72 heures de durcissement de l'adhésif avant d'appliquer des joints, des teintures et des finitions sur un plancher non fini. Testez la teneur en humidité du bois conformément aux recommandations du fabricant de teinture/fini.
- Toutes les espèces de produits texturés (tels que les produits grattés, brossés et rustiques/vieillis) peuvent être agrafées ou fixées mécaniquement, mais les produits de plus de 12,7 cm (5 po) nécessiteront un cordon serpentin d'adhésif de construction de qualité supérieure appliqué à l'arrière de la planche.
- Choisissez des planches de plusieurs cartons simultanément pour assurer un mélange adéquat des couleurs et des tons.
- Autant que possible, choisissez et mettez de côté les planches les mieux assorties aux moulures horizontales, afin d'assurer l'uniformité de l'apparence finale. Installez ces planches le long des moulures.
- Dans les rangées adjacentes, si possible, veillez à décaler les extrémités des planches de 10 à 15 cm (4 à 6 po) (Figure 4). Cette méthode assurera une meilleure apparence de l'ensemble du revêtement de sol.

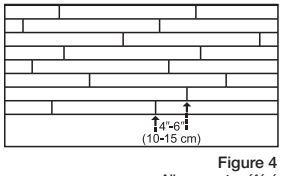

Figure 4
Alignement préféré

- Lors de l'installation de de revêtement de sol d'ingénierie de même longueur, commencez les premières rangées en coupant les planches à différentes longueurs. Évitez de décaler les rangées de façon uniforme pour empêcher le crénelage. Les planches coupées sur le bout opposé de la rangée peuvent servir pour commencer les rangées suivantes.
- Prévoyez toujours un minimum de 6 mm (1/4 po) pour la dilatation autour de toutes les obstructions verticales. Prévoyez 13 mm (1/2 po) pour les planchers flottants.

Remarque : Installations collées : Lorsque vous posez des produits dont la largeur dépasse 8 cm (3 1/4 po), appliquez un cordon de la colle à bois recommandée sur toutes les rainures d'extrémité avant de poser les planches dans l'adhésif.

Installations agrafées : Lorsque vous installez des produits dont la largeur dépasse 8 cm (3 1/4 po), mais ne dépassant pas 13 cm (5 po), appliquez un cordon de la colle à bois recommandée sur toutes les rainures d'extrémité avant d'agrafer.

ÉTAPE 1 : Préparation des entrées de porte et des murs
(Toutes les méthodes de pose)
Raccourcissez les montants et les chambranles de porte. Retirez les plinthes, les quarts-de-rond ou les seuils de porte existants. Vous les réinstallerez après la pose. Tous les montants et les chambranles de porte devraient être raccourcis afin d'éviter des coupes difficiles (Figure 5).

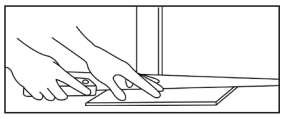

Figure 5

Mur de départ
Somme de la largeur du produit + 6 mm (1/4 po) [13 mm (1/2 po) pour planchers flottants] ligne de craie d'expansion

ÉTAPE 2 : Établissement d'un point de départ
(Toutes les méthodes de pose)
• La pose parallèle au mur le plus long assure les meilleurs effets visuels; toutefois, le plancher devrait être posé perpendiculairement aux solives de plancher, sauf si le plancher brut a été renforcé pour minimiser l'affaissement.
• Si possible, commencez toujours la disposition ou la pose à partir du mur le plus étroit, qui est généralement un mur extérieur.
• À deux endroits au moins, à 46 cm (18 po) minimum de l'angle, mesurez une distance égale depuis le mur de départ (Figure 6) et tracez une ligne avec un cordon a craie. La mesure doit être égale à la somme de la largeur du plancher plus 9,5 mm (3/8 po) pour l'espace prévu pour la dilatation de 6 mm (¼ po) et la largeur de la languette. Prévoyez 13 mm (½ po) de dilatation lorsque vous posez des planchers flottants.

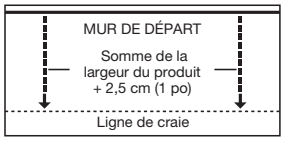

Figure 6

ÉTAPE 3 : Pose de la première et de la deuxième rangées
(plancher fixé mécaniquement/agrafé)
• Pour les deux premières rangées, utilisez les planches les plus longues et les plus droites dont vous disposez. Si vous effectuez la pose de façon aléatoire en utilisant des produits de différentes largeurs, utilisez la planche la plus large dans la première rangée. Alignez la languette de la première rangée sur la ligne de craie. La rainure doit faire face au mur de départ. Percez les avant-trous de 13 mm (1/2 po) du bord arrière (rainure), à 2,5 à 5 cm (1 à 12 po) de chaque extrémité et à 15 cm (6 po) d'intervalle si possible (Figure 7). Fixez avec des clous de finition 4 ou 6d ou des clous de finition pneumatiques 2,5 cm (1 po). Chassez les clous.

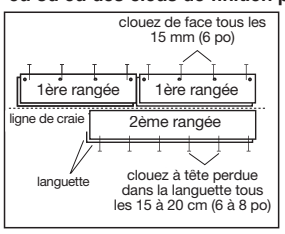

Figure 7

• Percez les avant-trous et clouez à clous perdus selon un angle de 45 degrés à travers la languette de la première rangée, tous les 2,5 à 5 cm (1 à 2 po) à partir des extrémités et à intervalles de 7,6 à 10 cm (3 à 4 po). Chassez les clous pour vous assurer que la rainure s'engage et affleure la/les rangée(s) suivante(s). Continuez à clouer à clous perdus selon cette méthode pour les rangées suivantes, jusqu'à ce que vous puissiez utiliser la cloueuse. Vous pouvez également utiliser une cloueuse de finition pneumatique et installer des clous/brods aux mêmes intervalles avec une longueur minimale de 2,5 cm (1 po).
• Les joints d'extrémité des rangées adjacentes devraient être autant que possible décalés d'au moins 10 à 15 cm (4 à 6 po) afin d'assurer un ensemble plus esthétique (Figure 8).

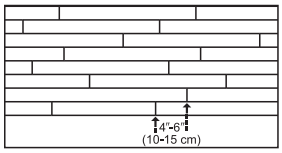

Figure 8
Alignement préféré

• Si la planche de plancher de bois franc d'ingénierie est plus large que 12,7 cm (5 po), elle doit être installée en appliquant un cordon serpentin de 1/4 po d'adhésif de construction de qualité supérieure à l'arrière de chaque planche (Figure 9).

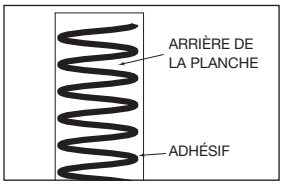

Figure 9

ÉTAPE 4 : Pose du revêtement de sol
(plancher fixé mécaniquement/agrafé)
• Utilisez toujours l'agrafeuse appropriée pour le produit spécifique à poser (voir « Types de pose »). Utilisez les agrafes d'au moins 2,5 cm (1 po) recommandées par le fabricant de l'agrafeuse pour les produits de 3/8 po à 1/2 po et une attache d'au moins 1 1/4 po pour les produits de 9/16 po, à 2,5 à 5 cm (1 po à 2 po) des extrémités espacées de 8 à 10 cm (3 à 4 po). Poursuivez en passant à l'étape 5.
• Réglez le compresseur à 70 psi. Si la languette s'endommage, baissez la pression de l'air (Figure 8).
• Fixez d'abord plusieurs planches à sacrifier au sol. Au moins deux planches, agrafées côte à côte, doivent être utilisées pour procéder au réglage approprié de la machine.
• Avant de commencer, assurez-vous que la surface et la languette ne sont pas endommagées et qu'il n'y a pas de boursouflures sur les bords, vérifiez le réglage de la pression de l'air, etc. Procédez à tous les ajustements et à toutes les corrections avant de commencer la pose. Après avoir effectué tous les ajustements appropriés, retirez et détruisez les planches.
• Posez le restant du revêtement de sol en prenant des planches de plusieurs cartons.
• La dernière ou les deux dernières rangées devront être clouées de face s'il n'y a pas suffisamment d'espace pour noyer les têtes de clous avec l'agrafeuse ou la cloueuse de vitrier. Percez les avant-trous ou utilisez la cloueuse pneumatique sur le côté de la languette en suivant le modèle de clouage utilisé pour la première rangée.

Information d'ordre général pour les revêtements de sol collés
• Temps de travail maximum des adhésifs : Adhésif Equalizer Pro Bruce[MD]- 45 à 60 minutes; adhésif pour revêtement de sol en bois franc ProConnect[MC] Plus Bruce[MD]- 45 minutes, Summit Select Bruce[MD]- 45 minutes.
• Lorsque vous n'utilisez pas l'adhésif, maintenez le contenant hermétiquement fermé pour empêcher que l'adhésif ne s'épaississe. Si l'adhésif s'épaissit, il sera difficile à étaler.
• Les délais de collage et de séchage de TOUS les adhésifs varient en fonction de la porosité du plancher brut, de la circulation de l'air, de l'humidité et de la température de la pièce. Le délai de collage de l'adhésif uréthane est plus court dans les environnements où l'humidité est élevée, tandis que le délai de collage des adhésifs de résine polymère sera plus long. Dans les endroits où l'humidité est faible, le temps de travail sera plus long avec les adhésifs uréthane et plus court avec certains adhésifs de résine polymère. Ajustez la quantité d'adhésif à étaler sur le plancher brut en conséquence. L'adhésif ne devrait pas être appliqué si la température du plancher brut ou de la pièce est inférieure à 16 °C (60 °F). LE TEMPS D'EMPLOI VARIE SELON LES CONDITIONS DU LIEU DE TRAVAIL.
• Tenez fermement la truelle à un angle minimum de 45° (Figure 9) contre le plancher brut afin d'obtenir un taux d'étalement adéquat. La truelle laissera des stries d'adhésif et très peu d'adhésif entre les stries. Cette méthode permet de toujours voir les lignes de craie entre les stries et appliquer l'adhésif selon le taux d'étalement recommandé.

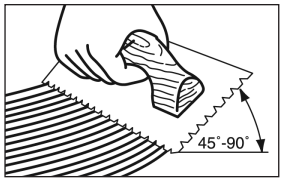

Figure 9

- Pour obtenir des instructions d'application additionnelles, suivez les recommandations figurant sur le contenant de l'adhésif.
- Assurez une bonne ventilation dans la pièce pour atténuer les vapeurs. Un ventilateur électrique sera utile.
- Il n'est pas nécessaire d'effectuer le roulage, mais le cas échéant, attendez que l'adhésif ait séché pendant deux heures.

REMARQUE : N'UTILISEZ PAS DE MAILLETS EN CAOUTCHOUC POUR POSER LE REVÊTEMENT DE SOL. EN FRAPPANT SUR LA SURFACE AVEC UN MAILLET EN CAOUTCHOUC, VOUS POURRIEZ « BRÛLER » LA FINITION ET CAUSER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES.

ÉTAPE 3 : Étalez l'adhésif *(revêtements de sol collés)*

- À l'aide de la truelle recommandée, étalez l'adhésif recommandé en quantités suffisantes aux endroits qui peuvent être couverts en 60 minutes (voir l'information sur l'adhésif).
- Au besoin, à l'aide de clous de 2,5 cm (1 po), clouez une rangée sacrificielle sur le côté sec de la ligne de craie afin de maintenir la première rangée en place.

REMARQUE : Évitez de poser sur la surface du revêtement de sol. Au besoin, répartissez le poids à l'aide d'une planche de support.

ÉTAPE 4 : Posez le revêtement de sol *(revêtements de sol collés)*
(Figures 10a-10d)

- Pour les deux premières rangées, utilisez les planches les plus longues et les plus droites dont vous disposez. Si vous effectuez la pose de façon aléatoire en utilisant des produits de différentes largeurs, utilisez la planche la plus large dans la première rangée. Celle-ci devrait être posée le bord de la rainure alignée avec la ligne de craie. La languette doit faire face au mur de départ. La première rangée doit être alignée et reposée dans l'adhésif, puisque toutes les autres rangées seront repoussées contre elle. Au besoin, retirez la languette sur la rangée posée contre le mur pour assurer l'écart en prévision de la dilatation. Poursuivez en passant à l'étape 5.
- Lorsque vous posez des produits dont la largeur dépasse 8 cm (3 1/4 po), appliquez un cordon de la colle à bois recommandée sur toutes les rainures d'extrémité avant de les poser dans l'adhésif.
- Lors de la pose, engagez tout d'abord le joint d'extrémité aussi près que possible de la languette et de la rainure latérale (côté long), puis faites glisser les morceaux de planche bien ajustés ensemble pour engager la languette et la rainure latérales (côté long). Pour éviter que l'adhésif traverse et revienne à sa position initiale, évitez de faire glisser, autant que possible, les planches dans l'adhésif lorsque vous les positionnez.
- Pendant la pose, enlevez de temps en temps un morceau de revêtement de sol du plancher brut et vérifiez l'endos pour déterminer si le transfert de l'adhésif est adéquat. L'adhésif doit se transférer de façon adéquate afin d'assurer une force d'ancrage suffisante.
- Si l'adhésif forme une pellicule et ne se transfère pas, enlevez-le et étalez une nouvelle couche d'adhésif pour assurer une adhésion adéquate.

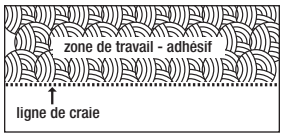

Figure 10a

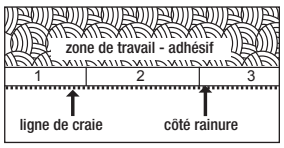

Figure 10b

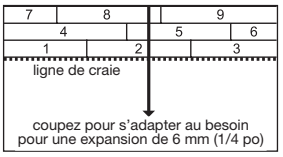

Figure 10c

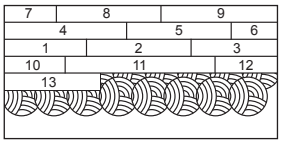

Figure 10d

Remarque : Nettoyez souvent la surface du plancher pour enlever l'adhésif en utilisant le dissolvant d'adhésif recommandé. Les adhésifs uréthane sont extrêmement difficiles à enlever lorsqu'ils sont secs. Ne pas utiliser le ruban de peintre pour surfaces délicates Scotch[MD] 2080 avant que l'adhésif n'ait été retiré de la surface. Utilisez des chiffons propres, changez-les souvent, afin d'éviter les voiles et les résidus d'adhésif.

- Vérifiez si tous les bords et extrémités de chaque planche sont bien ajustés. Les joints d'extrémité des rangées adjacentes devraient être autant que possible décalés de 10 à 15 cm (4 à 6 po) afin d'assurer un ensemble plus esthétique (Figure 11).

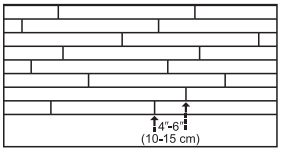

Figure 11
Alignement préféré

- Il sera peut-être nécessaire d'aligner le produit à l'aide d'une chute, tel qu'illustré (Figure 12 – maintenez l'angle de la chute bas pour éviter d'endommager les bords).

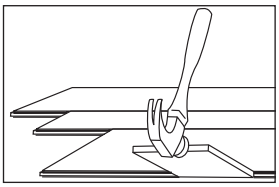
Figure 12

- Pour éliminer un léger décalage ou un écartement du produit pendant l'installation, utilisez le ruban de peintre pour surfaces délicates Scotch[MD] 2080 pour maintenir les planches ensemble. Une fois l'installation terminée, retirez tout le ruban de peintre pour surfaces délicates Scotch[MD] 2080 de la surface du revêtement de sol nouvellement installé. Ne laissez pas le ruban plus de 24 heures sur le revêtements de sol. Évitez d'utiliser du ruban-cache ou du ruban à conduits car ils laissent des résidus d'adhésif et pourraient endommager la finition.
- Au besoin, utilisez des poids pour aplanir les planches arquées jusqu'à ce que l'adhésif soit sec afin d'empêcher tout relèvement. Les planches qui ne peuvent pas être aplanies devraient être raccourcies pour réduire l'arc ou non utilisées.
- Assurez-vous de ne pas étaler l'adhésif trop en avant de votre zone de travail (Figure 11d).

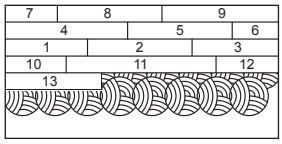

Figure 11d

- Finissez la pose en utilisant cette technique pour le restant du plancher.
- Limitez le passage sur le revêtement de sol pendant un minimum de 24 heures. Remettez les meubles ou les accessoires en place après 24 heures.

Information d'ordre général pour les planchers flottants
Les planchers flottants peuvent être installés sur toute surface structurellement saine qui respecte ou dépasse les codes du bâtiment locaux. N'importe quelle largeur de plancher peut être installée de cette manière, mais des largeurs plus larges sont préférées.

- Planifiez la disposition du revêtement de sol (dans la largeur) de façon à éviter que la largeur de la dernière rangée soit inférieure à 2,5 cm (1 po). Pour cela, vous devrez peut-être couper la première rangée de façon à vous assurer que la dernière rangée soit au moins de la largeur minimum.
- Prévoyez un minimum de 13 mm (1/2 po) pour la dilatation autour de toutes les obstructions verticales.

ÉTAPE 3 : Pose de la sous-couche *(revêtements de sol flottants seulement)*

- Posez la sous-couche dans le sens selon lequel le revêtement de sol en bois franc sera posé.
- Prolongez la sous-couche de quelques centimètres sur le mur.
- Coupez l'excès avant d'installer la plinthe ou les moulures.
- La sous-couche du revêtement de sol flottant est peut-être déjà pourvue d'un ruban double face qui facilitera le jointoiement des joints chevauchant précoupés (Figure 12). Si vous utilisez une sous-couche non-adhésive, appliquez le ruban fourni sur tous les joints.

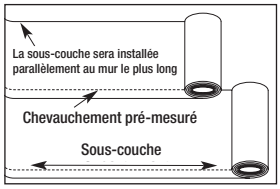

Figure 13

ÉTAPE 4 : Pose du revêtements de sol *(revêtements de sol flottants seulement)*

- Après la disposition, la première rangée peut être posée selon l'une ou l'autre des deux méthodes (étape 2). Tenez compte du 13 mm (1/2 po) d'expansion.
- Si le mur n'est pas droit, chantournez la première planche (Figure 14) au besoin afin de maintenir l'alignement avec la ligne de craie. Posez une planche à sacrifier (dont le bord est droit) en utilisant les fixations appropriées au support. Si une planche est utilisée pour la rangée de départ, assurez-vous que la rainure fait face au mur.
- Alignez la première rangée avec le mur en utilisant des cales afin de maintenir un espace de 13 mm (1/2 po) pour la dilatation et de stabiliser le produit. Si le mur n'est pas droit, chantournez la première planche (Figure 14) au besoin afin de maintenir l'alignement avec la ligne de craie.

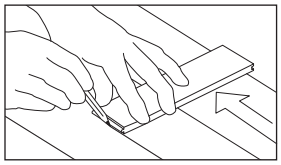
Figure 14

- Sélectionnez la première planche. Toutes les installations devraient débutées avec la rainure vers le mur en utilisant les planches les plus longues dont vous disposez. Appliquez un cordon de 3 mm (1/8 po) de la colle sur le côté à rainure à l'extrémité de la planche. N'appliquez pas de colle le long de la rainure à ce moment (Figure 15 (C)). Les produits qui comportent une languette d'extrémité sur la gauche devraient être posés de droite à gauche, les languettes opposées devraient être placées de gauche à droite. (Figure 15 (D)). Si une planche sacrificielle a été utilisée, l'enlever. NE collez PAS la première rangée sur celle-ci.
- Terminez la première rangée. Coupez la dernière planche en laissant un espace de 13 mm (½ po) entre le mur et le plancher. (Utilisez l'extrémité restante de la planche coupée comme planche de départ pour toutes les rangées après la troisième rangée). Installez une cale à l'extrémité de la planche entre le plancher en bois franc et le mur, en laissant un espace de 13 mm (½ po) pour la dilatation. Évitez de poser des planches de moins de 40,6 cm (16 po) dans les quatre premières rangées. (Figure 15 (F)).
- Utilisez une barre de tirage pour tirer la dernière planche en place depuis l'extrémité opposée. Installez les cales dans l'espace et serrez (Figure 15 (B)).
- Si de l'adhésif se dépose sur la face du revêtement, utilisez un chiffon propre et humide pour l'enlever.
- Coupez ou utilisez une planche plus courte pour la première planche de la deuxième rangée. Commencez la deuxième rangée en appliquant un cordon de colle de 3 mm (1/8 po) le long du fond intérieur de l'extrémité et de la rainure latérale de la nouvelle planche. Posez la première planche de la deuxième rangée. Appliquez un cordon de colle sur le côté à rainure de l'extrémité et le long de la planche suivante puis posez-la. Lorsque vous posez les planches ensemble, utilisez un bloc de frappe contre la languette et non contre la rainure (Figure 15 (G)). Utilisez un marteau ou le bloc de frappe pour poser les planches en place. Ne tapez PAS directement sur le bord avec le marteau. Terminez les rangées deux à quatre en utilisant cette technique. Au besoin, insérez les cale-clavettes aux extrémités afin d'empêcher le plancher de bouger.
- Dans les rangées restantes, décalez les joints de 10 à 15 cm (4 à 6 po). Posez le restant du revêtement de sol. Veillez à ce que tous les joints soient serrés. Utilisez les espaceurs sur les murs longs et aboutés. Utilisez une barre de frappe pour serrer les joints depuis les extrémités.

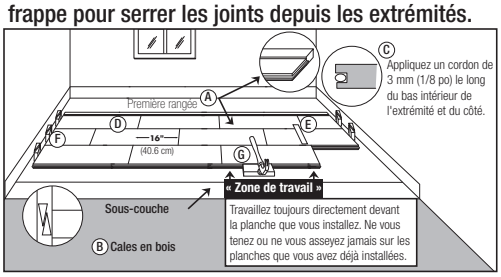

Figure 15

ÉTAPE 5 : Compléter l'installation
(Toutes les méthodes de pose)

- Retirez le ruban et nettoyez avec le nettoyant recommandé pour revêtement de sol en bois franc.
- Enlevez le surplus de sous-couche (dans le cas d'un plancher flottant uniquement) et posez ou remettez en place les pièces de transition, les bandes de réduction, les moulures en « T », les seuils, les plinthes et/ou les quarts-de-rond qui pourraient être nécessaires. Ces produits sont offerts préfinis pour se fondre dans votre plancher (voir ci-dessous). Clouez les moulures au mur, pas au sol.
- Inspectez le revêtements de sol en enduisant tous les écarts mineurs avec le bouche-pores recommandé.
- Si le revêtements de sol doit être recouvert, utilisez un matériau perméable à l'air tel qu'un carton. Ne le recouvrez pas de plastique.
- Installateurs : Laissez la garantie et l'information d'entretien du revêtement de sol au propriétaire. Fournissez-lui le nom et le numéro de code de produit du revêtement de sol qu'il a acheté.
- Pour protéger contre l'endommagement de la surface, évitez de faire rouler des meubles et des appareils ménagers pesants sur le sol. Au besoin, utilisez du contreplaqué, du carton ou des dispositifs de levage d'appareil ménager. Utilisez des roulettes et des coupes repose-roulette ou des patins en feutre sous les pieds des meubles afin d'éviter d'endommager le sol.

V. MOULURES DE RACCORD ET PLINTHES

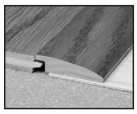
Bande de réduction

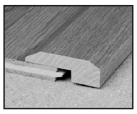
Seuil

Nez de marche

Quart-de-rond

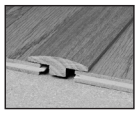
Moulure en « T »

- **Bande de réduction :** Moulure en forme de larme placée autour des cheminées ou des portes ou utilisée pour séparer des pièces ou effectuer la transition entre le revêtement de sol en bois franc et un revêtement de sol adjacent plus mince. Fixez avec de l'adhésif, de petits clous ou du ruban double face.
- **Seuil :** Moulure à encoche placée contre les glissières des portes coulissantes, les cheminées, la moquette ou les carreaux de céramique ou contre un seuil existant afin d'assurer un espace pour la dilatation et une transition en douceur entre deux hauteurs différentes. Fixez au plancher brut avec de l'adhésif ou de petits clous enfoncés dans le talon. Percez des avant-trous pour les clous afin d'éviter les fendillements.
- **Nez de marche :** Moulure à encoche placée contre les paliers d'escalier, les pourtours de planchers surélevés et les marches. Fixez solidement avec de l'adhésif, des clous ou des vis. Percez des avant-trous pour les clous afin d'éviter les fendillements.

- **Quart-de-rond :** Moulure utilisée pour recouvrir les espaces réservés à la dilatation le long des plinthes, des meubles de rangement et des marches d'escalier. Percez les avant-trous et clouez à la surface verticale, pas au plancher.
- **Combinaison de plinthe et de sabot :** Moulure utilisée comme plinthe. Sert à recouvrir l'espace prévu pour la dilatation entre le plancher et le mur. Percez les avant-trous et clouez la moulure au mur, pas au sol.
- **Moulure en « T » :** Moulure utilisée pour effectuer la transition entre un revêtement de sol rigide et un autre type de revêtement de hauteur différente ou pour dissimuler l'espace prévu pour la dilatation. Se fixe au talon, au centre de la moulure. Selon l'épaisseur des éléments à recouvrir, il pourrait se révéler nécessaire d'ajouter un autre support rigide au talon. N'utilisez pas cette moulure pour effectuer une transition entre le plancher et de la moquette.

ENTRETIEN : INSTALLATEURS – VEUILLEZ AVISER VOS CLIENTS DE CE QUI SUIT

Changements saisonniers : Chauffage et arrêt du chauffage

Les dimensions du plancher de bois franc seront légèrement affectées par les différents niveaux d'humidité dans le bâtiment, il faut prendre soin de contrôler les niveaux d'humidité et de les maintenir dans la plage de 30 à 50 %. Pour protéger le revêtement de sol et assurer une satisfaction durable, les recommandations du fabricant sont ci-dessous.

- **Saison avec chauffage (sécheresse) :** L'utilisation d'un humidificateur est recommandée pour empêcher toute rétraction excessive des revêtements de sol en bois franc due à un faible taux d'humidité. La chaleur produite par les poêles à bois et le chauffage électrique tend à favoriser une grande sécheresse.
- **Saison sans chauffage (humidité) :** Il est possible de maintenir un taux d'humidité adéquat en utilisant un système de climatisation ou un déshumidificateur ou en mettant régulièrement le chauffage en marche pendant les mois d'été. Évitez d'exposer le revêtement de sol à l'eau laissée par les traces de pas pendant les périodes d'intempéries. Veillez à ne pas obstruer, de quelque façon que ce soit, les joints de dilatation sur le pourtour du revêtement de sol.
- **Les dommages causés par le non-respect des niveaux d'humidité appropriés ne sont pas liés à la fabrication et annuleront la garantie du sol.**

Remarque : L'utilisateur final devrait effectuer l'inspection finale en position debout.

RÉPARATION DU PLANCHER

Les dommages mineurs peuvent être réparés à l'aide du nécessaire pour retouches Bruce[MD], ou des produits similaires. Pour réparer des dommages majeurs, le remplacement de la planche sera nécessaire et peut être effectué par un poseur de revêtement de sol qualifié. Les instructions pour le remplacement de la planche se trouvent sur ahfproducts.com

WF-1426-125
Scotch-Blue est une marque de commerce de 3M. | ©2025 AHF, LLC. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à AHF, LLC ou à ses sociétés affiliées.
AHF Products, 3840 Hempland Road, Mountville, PA 17554